



Observatoire des marchés publics romand  
p.a. SIA section vaud  
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

### Analyse des procédures de passation de marchés publics

<b>Date de l'analyse :</b>	22.09.2022
<b>Titre du projet du marché</b>	Chevilles, Gouglera, besoins de rénovation
<b>Forme / genre de mise en concurrence</b>	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
<b>ID du projet</b>	243954
<b>N° de la publication SIMAP</b>	1285117
<b>Date de publication SIMAP</b>	09.09.2022
<b>Adjudicateur</b>	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL
<b>Organisateur</b>	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL Division gestion de projets, Fellerstrasse 21, 3003 Berne, Suisse, E-mail: beschaffung.wto@bbl.admin.ch
<b>Inscription</b>	En déposant son dossier le candidat est considéré comme inscrit.
<b>Visite</b>	Aucune visite des lieux n'est prévue.
<b>Questions</b>	30.09.2022 via simap.
<b>Rendu documents</b>	04.11.2022 à 23h59 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour remise à la réception des marchandises de l'OFCL, contre accusé de réception.</li> <li>• Remise par voie postale, le cachet fait foi</li> <li>• Remise de l'offre à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger</li> </ul> <p>En deux exemplaires (un exemplaire sous forme papier et un exemplaire sous forme électronique sur clé USB non cryptée).</p>
<b>Rendu maquette</b>	-
<b>Type de procédure</b>	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
<b>Genre de prestations / type de mandats</b>	CFC: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 290 Mandataire général</li> <li>• 291 Architecte (responsable de projet)</li> <li>• 292 Ingénieur civil</li> <li>• 293 Ingénieur électricien</li> <li>• 294 / 2975 Ingénieur CVCR (intégrateur en domotique)</li> <li>• 295 Ingénieur en installations sanitaires</li> <li>• 2973 Physicien du bâtiment</li> <li>• 2976 Ingénieur en automatisme du bâtiment (MCRG)</li> </ul> <p>Les prestations concernent les phases (partielles) 31, 32 et 41 à 53 selon SIA 102, 103, 108 et 112.</p>
<b>Description détaillée des prestations / du projet</b>	L'ancien Institut de la Gouglera, à Chevilles, dans le canton de Fribourg, est passé en 2016 entre les mains de la Confédération. La rénovation partielle du bâtiment et la transformation en centre fédéral pour requérants d'asile ont été achevées en 2018. À ce moment-là, certains éléments de l'édifice n'avaient pas encore atteint la fin de leur cycle de vie. Le projet doit couvrir les besoins de rénovation avérés et garantir l'utilisation du bâtiment au maximum de sa capacité au cours des dix à quinze prochaines années. Les travaux de rénovation doivent se faire en restreignant aussi peu que possible l'exploitation actuelle. <p>Les frais de rénovation sont estimés à 4,1 millions.</p>
<b>Communauté de mandataires</b>	La participation multiple de membres de communautés de soumissionnaires dans plusieurs communautés de soumissionnaires n'est pas admise.
<b>Sous-traitance</b>	Admis.
<b>Mandataires préimpliqués</b>	Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et ils sont admis à participer. Les documents produits font partie de l'appel d'offres : <ul style="list-style-type: none"> <li>• W2 Architekten AG, avant-projet selon la phase SIA 31</li> <li>• Widmer Architectes Sàrl, Analyse de l'état du bâtiment</li> </ul>
<b>Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts</b>	Non renseigné.

<b>Conditions de participation</b>	Respects des usages locaux et paiement des charges sociales conventionnelles.
<b>Critères d'aptitude</b>	<p>C1 : Capacité professionnelle et technique:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• C 1.1 Références soumissionnaire:</li> </ul> <p>Référence du soumissionnaire concernant l'exécution d'un projet comparables avec le mandat prévu (en particulier du point de vue la construction sous exploitation avec échelonnement des travaux) durant env. les 5 dernières années.(formulaire 3)</p> <p>Les références du soumissionnaire seront également utilisées pour l'évaluation du critère d'adjudication Cad 2.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CA 1.2 Ressources personnelles suffisantes et adaptées</li> </ul> <p>Le soumissionnaire dispose de ressources en personnel suffisantes et appropriées pour planifier et réaliser le projet de construction dans les délais impartis. Il dispose de ressources en personnel suffisantes pour assurer la suppléance au sein de son organisation, pendant toute la durée de l'exécution du marché. (formulaire 2)</p> <p>C2 : Capacité économique et financière:</p> <p>Preuves à fournir par le soumissionnaire sur demande du mandant après la remise de l'offre et avant l'adjudication du marché:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Extrait actuel du registre du commerce ou pour les soumissionnaires étrangers un document officiel étranger actuel comparable (original ou copie ne datant pas de plus de trois mois au moment où l'adjudicateur le demande).</li> <li>• Extrait actuel du registre des poursuites (original ou copie ne datant pas de plus de trois mois au moment où l'adjudicateur le demande). Pour les soumissionnaires étrangers, document officiel étranger actuel comparable.</li> <li>• Attestations d'assurance valables ou document dans lequel l'entreprise d'assurance prévue déclare son intention de conclure une assurance responsabilité civile professionnelle avec le soumissionnaire / la communauté de soumissionnaires en cas de conclusion du contrat avec celui-ci / celle-ci.</li> </ul>
<b>Critères d'adjudication / de sélection</b>	<p>C1 : Prix 30 % selon méthode linéaire T200*</p> <p>C2 : Référence quant au soumissionnaire 15 %</p> <p>C3 : Référence quant à la (aux) personne(s)-clé(s) 15 %</p> <p>C4 : Analyse du mandat / Durabilité 30 %</p> <p>C5 : Structure et organisation du processus Pondération 10 %</p> <p>Les critères sont notés sur une échelle de 1 à 5.</p> <p>*Guide romand des marchés publics</p>
<b>Indemnités / prix :</b>	-

**Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :**

<b>Qualités de l'appel d'offres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises selon l'art.22.4 SIA 144 (éd. 2022) et le RMP-FR art.14 sous réserve des points mentionnés sous "Manques de l'appel d'offres".</li> <li>• La description du projet, des enjeux et des objectifs est suffisante.</li> <li>• Les mandataires préimprimés sont mentionnés et les règles de leur participation au marché sont correctes.</li> <li>• Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.</li> <li>• La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.</li> <li>• Les délais sont corrects.</li> </ul>
<b>Manques de l'appel d'offres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude ne sont pas clairement indiqués.</li> </ul>
<b>Observations de l'OMPr</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.</li> <li>• L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.</li> <li>• L'OMPr regrette que les membres du collège d'évaluation ne soient pas mentionnés.</li> </ul>

